

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER,

DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

**Arrêté du 23 décembre 2011 portant nomination à la commission nationale d'agrément
et de contrôle du Conseil national des activités privées de sécurité**

NOR : IOCD1133856A

Par arrêté du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration en date du 23 décembre 2011, sont nommés membres de la commission nationale d'agrément et de contrôle du Conseil national des activités privées de sécurité au titre du 3^o de l'article 8 du décret n^o 2011-1919 du 22 décembre 2011, en qualité de représentants des organisations professionnelles de sécurité privée :

M. Michel Ferrero.

M. Claude Tarlet.

Arrêté du 26 décembre 2011 portant nomination

au collège du Conseil national des activités privées de sécurité

NOR : IOCD1133852A

Par arrêté du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration en date du 26 décembre 2011 :

Sont nommés membres du collège du Conseil national des activités privées de sécurité, au titre du 5^o de l'article 2 du décret n^o 2011-1919 du 22 décembre 2011 relatif au Conseil national des activités privées de sécurité et modifiant certains décrets portant application de la loi n^o 83-629 du 12 juillet 1983, en qualité de personnalités qualifiées :

M. Alain BAUER.

Mme Bernadette MALGORN.

Mme Valérie DEROUET.

M. Alain JUILLET.

Sont nommés membres du collège du Conseil national des activités privées de sécurité, au titre du 4^e de l'article 2 du décret n° 2011-1919 du 22 décembre 2011 relatif au Conseil national des activités privées de sécurité et modifiant certains décrets portant application de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983, en qualité de personnes issues des activités privées de sécurité :

a) MM. Luc DELARUE, Michel FERRERO, Michel MATHIEU et Claude TARLET, au titre des activités de surveillance et de gardiennage ;

b) M. Timothée PERIN, au titre des activités de télésurveillance et des opérateurs de vidéoprotection ;

c) M. Patrick LAGARDE, au titre des activités de transport de fonds ;

d) M. Patrick THOUVEREZ, au titre des activités de sûreté aéroportuaire ;

e) **M. Jean-Emmanuel DERNY, au titre des agences de recherches privées.**